

Vulgarisation des connaissances synécologiques dans le cadre du suivi de la dynamique des habitats au sein des aires protégées dans le bassin du Congo

Par Dr François Muhashy Habiyaremye¹

L'amélioration de la gestion et de l'augmentation des aires protégées (APs) fait partie des piliers des plans de mitigation des changements climatiques des pays du bassin du Congo². Actuellement elles constituent seulement 8,9% de ce territoire mais elles contiennent une très riche biodiversité qui sous-tend d'énormes services essentiels pour le développement durable.

En effet, la réduction de la pauvreté passe par la valorisation et la durabilité des services écosystémiques. Il importe donc d'endiguer l'érosion de la biodiversité en luttant efficacement contre les causes de ce phénomène, en particulier la dégradation des habitats.

Afin de l'évaluer, une fiche LEM³a été mise au point. Elle sert à encoder des données diachroniques sur les végétations et en dégager les tendances. En effet, les caractéristiques végétales d'un habitat permettent de le définir et le décrire, du fait que les plantes reflètent la nature et l'évolution du milieu, du substrat et des écosystèmes. Nos expériences à travers les partenariats de l'ICCN⁴ et de l'OBPE⁵ avec l'IRSNB, basent la typologie et les interprétations de la dynamique sur (i) le contenu des publications de l'INEAC et de l'IPNCB, du fait qu'elles fournissent un état des lieux des écosystèmes du bassin du Congo et que cela correspond au moment où les milieux naturels étaient moins soumis à une intervention humaine excessive ; (ii) les connaissances livrées par des communautés autochtones et d'autres riverains des APs en les intégrant dans des lexiques, ce qui facilite l'auto- appropriation du monitoring par ces acteurs; (iii) les résultats des recherches postérieures aux publications précitées.

Dans ce contexte le défi méthodologique relevé consistait à faire en sorte que, sans trahir la qualité scientifique de ce qui a été retenu de ces sources, divers usagers non nécessairement spécialistes des sciences naturelles puissent effectuer et enregistrer des observations standardisées sur la dynamique des habitats. Les critères physiologiques (hauteur, stratification, recouvrement) et floristiques ainsi que la saisonnalité sont les plus aisés à employer. Les relevés étant effectués sur des parcelles permanentes délimitées le long des transects préalablement géoréférencées, les bases des données générées peuvent servir entre autres aussi à des interprétations des fluctuations observées dans les habitats et leurs interactions avec la faune.

¹ Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique. Convention sur la biodiversité Rue Vautier 29 1000 Bruxelles

² PNUD 2015 – Priorités pour le développement **2017-2021**. Note technique.8p.

<http://www.cd.undp.org/content/rdc/fr/home/library/planification-du-developpement/priorites-de-developpement-2017-2021-de-la-republique-democratique.html>;

Commission Européenne –Gouvernement du Burundi : Programme indicatif pour la période 2014-2020. 33p. http://eeas.europa.eu/archives/docs/development-cooperation/docs/national-indicative-programme_2014-2020/2014-2020_national-indicative-programme_burundi_en.pdf;

Republic of Rwanda. 2016 – National Biodiversity Strategy and Action Plan. UNEP & GEF, 146p ;

Nzigidaheza, B. 2006 –Etudes de vulnérabilité et d'adaptation aux changements climatiques au Burundi.

Thème : Ecosystèmes terrestres. UNDP-FEM et République du Burundi, 66p

³ Law Enforcement Monitoring

⁴ Institut Congolais pour la Conservation de la Nature

⁵ Office Burundais pour la Protection de l'Environnement